



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

Opération Rurale

Collective : validation du
plan d'actions et des
engagements financiers du
SIGAL

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

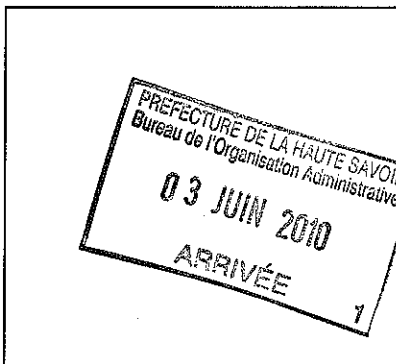
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET – M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Monsieur le président

En juin 2009, le SIGAL a engagé une étude préalable à une Opération Rurale Collective. Cette étude a permis de faire un diagnostic précis et de définir un plan d'actions territorial en faveur du commerce et de l'artisanat.



Vu le programme d'actions proposé

Etant donné que ce programme concerne une première tranche pouvant durer jusqu'à 18 mois d'une Opération Rurale Collective

Vu que le SIGAL sera maître d'ouvrage de l'Opération et à ce titre percevra l'ensemble des aides financières qui pourront être sollicitées auprès du fonds FISAC, de la Région et du Conseil Général de Haute Savoie.

Cadre réservé à la Préfecture :

Vu les engagements financiers proposés pour le SIGAL : 23 340 € HT pour des actions collectives et jusqu'à 115 000€ HT maximum pour les aides directes aux entreprises.

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

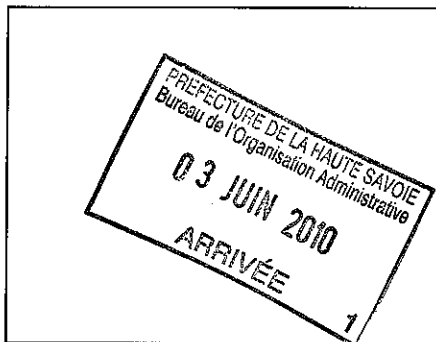
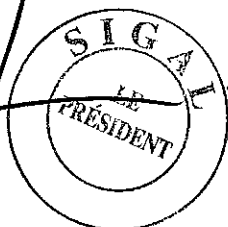
- **APPROUVE** le programme d'actions présenté
- **AUTORISE** le Président à déposer le dossier de l'Opération Rurale Collective auprès des services de l'Etat
- **AUTORISE** le Président à solliciter l'ensemble des aides financières pour la mise en œuvre du projet
- **AUTORISE** le Président à engager les crédits prévus au programme d'actions

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

**Le Président
JC MARTIN.**





SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

**Action mise en commun du
matériel pour les
manifestations culturelles**

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

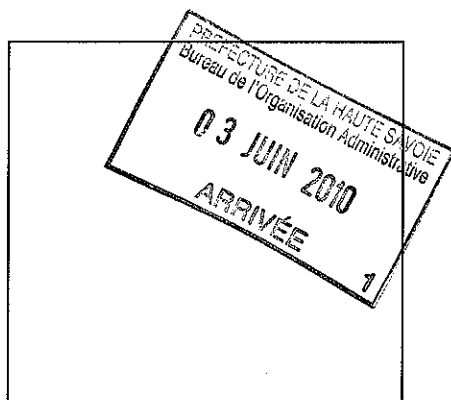
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET – M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Monsieur le président

Cette action, issue du premier CDRA est opérationnelle depuis 2006, il a été décidé de simplifier son fonctionnement. La gestion de cette action sera partagée entre le SIGAL et la Communauté de Communes du Pays d'Alby.



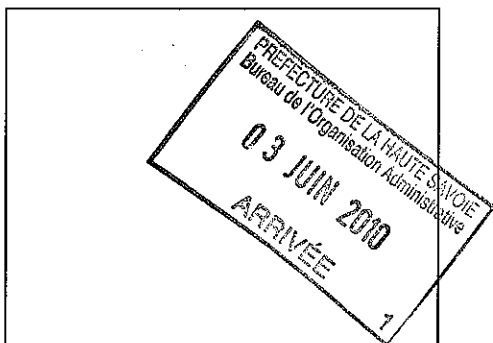
Le SIGAL sera chargé de

- L'acquisition, le renouvellement et le contrôle du matériel.
- La gestion des réservations :
- La gestion financière : facturation et encaissement des locations
- La prise en charge financière de l'action notamment en rémunérant la prestation de la CCPA

La Communauté de Communes du Pays d'Alby devra :

- Fournir un local pour stocker le matériel
- Dégager du temps de travail d'un agent pour assurer les tâches de
 - accueil des demandeurs et remise du matériel
 - réception et vérification du matériel en retour
 - stockage et garde du matériel
 - Vérification approfondie du matériel une fois par an

Cadre réservé à la Préfecture :



Vu la nouvelle répartition des tâches entre le SIGAL et la Communauté de Communes du Pays d'Alby

Vu le nouveau règlement de mise à disposition du matériel

Vu la proposition de convention entre les deux parties

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

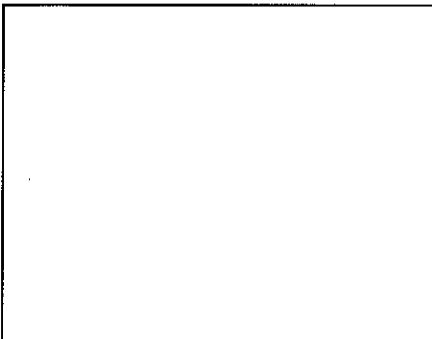
- **APPROUVE** le nouveau fonctionnement de cette action
- **APPROUVE** le règlement de mise à disposition
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Alby



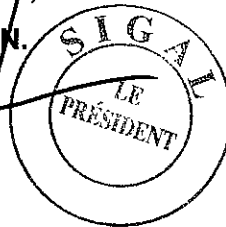
**Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

Pour Extrait Conforme,

**Cadre réservé à la
Préfecture**



**Le Président,
JC MARTIN.**





SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

**Etude prospective sur l'état
des lieux des offres
d'hébergement marchand en
partenariat avec le Bassin
Annecien**

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

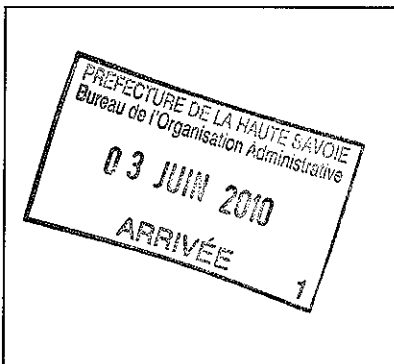
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET –M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Monsieur le président

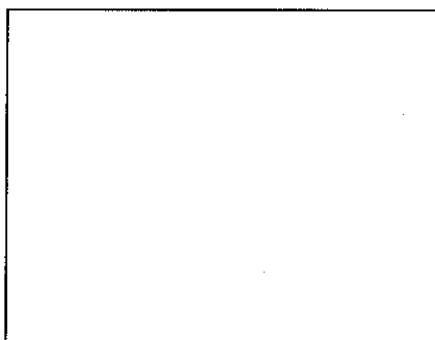
Cette étude, qui sera menée sur les territoires du Bassin annecien et de l'Albanais a pour objectif de dresser un diagnostic prospectif du parc d'hébergements marchands ; de mobiliser, sensibiliser les professionnels à la nécessité d'une meilleure adéquation entre offre et demande d'hébergement ; de proposer des pistes d'action possibles aux acteurs publics et privés pour accompagner les évolutions nécessaires.



L'étude se fera par une analyse globale du territoire et par des entretiens individuels auprès des hébergeurs afin de proposer des fiches par catégorie d'établissement.

Budget prévisionnel

Cadre réservé à la Préfecture :



Dépenses		Recettes	
Etude générale	2000€	Région Rhône Alpes	4000€
Fiches par type d'hébergement	8000 € max en fonction du nombre de fiches	SIGAL	6000 €
TOTAL	10 000€	TOTAL	10 000 €

Vu le budget prévisionnel présenté

Etant donné que la maîtrise d'ouvrage est assurée par Anancy Tourisme

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec Anancy Tourisme
- **AUTORISE** le Président à engager les fonds nécessaires à cette étude et à solliciter une subvention auprès de la Région Rhône Alpes.

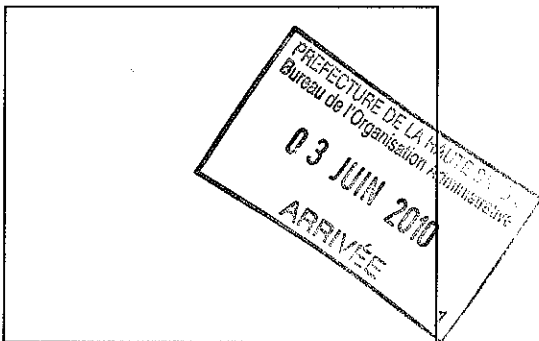
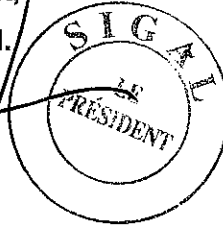


Ainsi délibéré,
Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Cadre réservé à la
Préfecture

Le Président,
JC MARTIN.



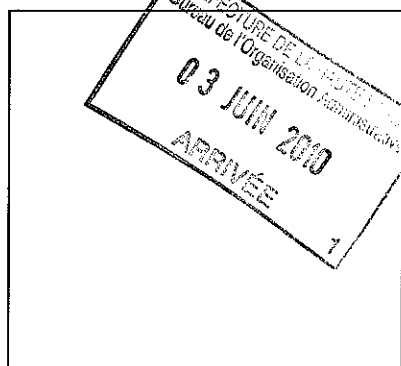


SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

Mise en place d'un plan de
gestion des prairies sèches et
préservation des paysages de
coteaux (action 47.2 du
PSADER):

Cadre réservé à la Préfecture :



L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 20
Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET –M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le président

Cette action est la suite d'une action du 1^{er} CDRA qui a permis de recenser l'ensemble des milieux secs du territoire ainsi que la faune et la flore qu'ils abritent. Il s'agit maintenant de mettre en place des plans de gestion durables pour préserver ces milieux. Une convention avec ASTERS, maître d'œuvre de cette action a été signée par le SIGAL et une demande de subvention effectuée auprès de la Région Rhône Alpes. Le conseil Général peut aussi être sollicité financièrement pour la mise en œuvre de cette action



Vu les objectifs du projet qui répondent à la politique Espace Naturels Sensibles du Conseil Général de la Haute Savoie

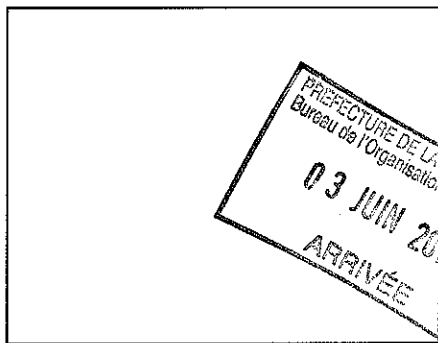
Vu l'aide que peut apporter le Conseil Général

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

Cadre réservé à la Préfecture :

- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général de la Haute Savoie

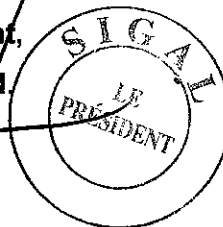


Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

**Le Président,
JC MARTIN.**





SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

Label site VTT –FFC :
convention de partenariat
avec la Maison du Vélo

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 20
Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

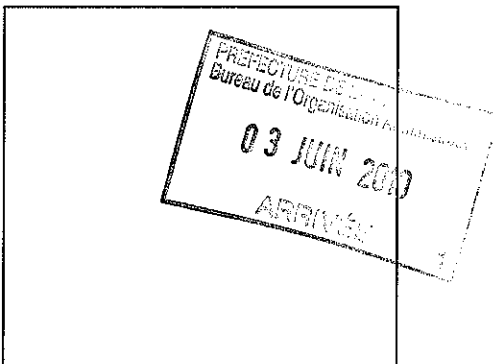
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET –M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Hélène BUVAT

Depuis plusieurs mois, le SIGAL a engagé une démarche de labellisation du territoire comme site VTT-FFC. Pour répondre à l'ensemble des critères de ce label, un partenariat a été établi avec la maison du vélo qu'il est souhaitable de formaliser par le biais d'une convention.

Vu le partenariat engagé avec l'association Maison du Vélo sur cette démarche

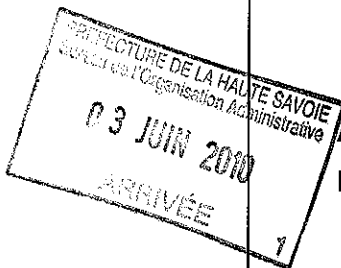
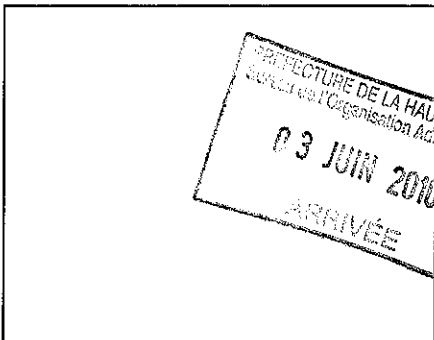
Vu la proposition de convention

ENTENDU l'exposé de Madame Hélène BUVAT

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention proposée
- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec l'association Maison du Vélo

Cadre réservé à la Préfecture :



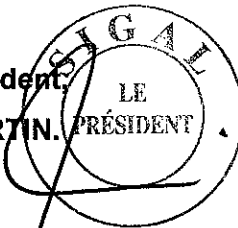
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président:

JC MARTIN.





SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

Mise à disposition d'un
bureau dans l'Hôtel
d'entreprises de St Félix

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 20
Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

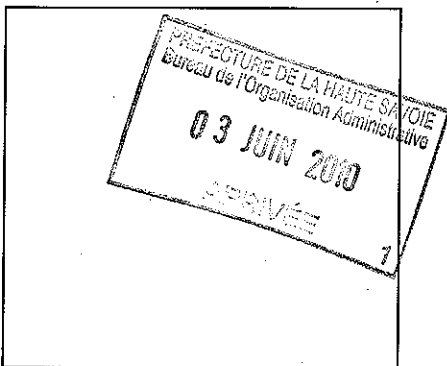
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET –M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Monsieur le Président

Le SIGAL a embauché le 1^{er} mars 2010, une chargée de missions « développement économique ». Cette personne est mise à disposition de chaque Communauté de Communes pour une partie de son temps. Son poste de travail est localisé dans l'Hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes du Pays d'Alby à St Félix.



Vu la mise à disposition d'un bureau par la Communauté de Communes du Pays d'Alby à la Chargée de missions « développement économique »

Vu la proposition de convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Alby

Cadre réservé à la Préfecture :

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

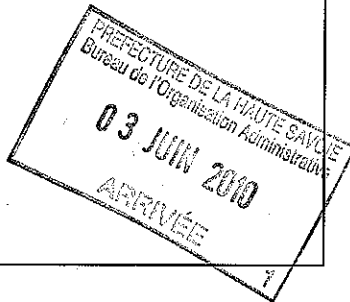
- **APPROUVE** la convention proposée
- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Alby

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,
JC MARTIN.





SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

OBJET :

**Action 31.1 « communication
sur les modes de transport
en commun existants »**

L'an deux mil dix, le 19 mai 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20

Date de convocation : lundi 11 mai 2010

PRESENTS :

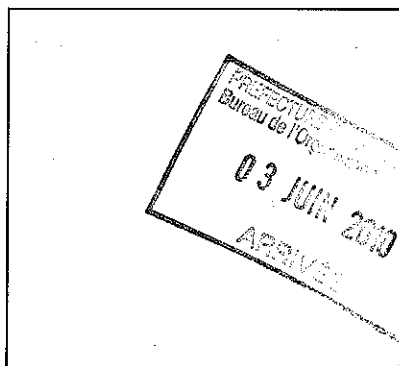
M^{me} Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M^{me} Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) Mlle Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) - M. Jean-Claude MARTIN – M^{me} Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP - M. Jean-Michel AVON - M^{me} Hélène BUVAT – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS) - M. Pierre FROELIG.

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR - M. Hervé TEYSSIER – M. Roland LOMBARD – – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mlle Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Alain COLLINET –M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE)

M. Maurice POPP est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :



Rapporteur : Jean Louis DUBOIS

En 2009, le SIGAL a mené une étude sur la problématique des déplacements sur le territoire.

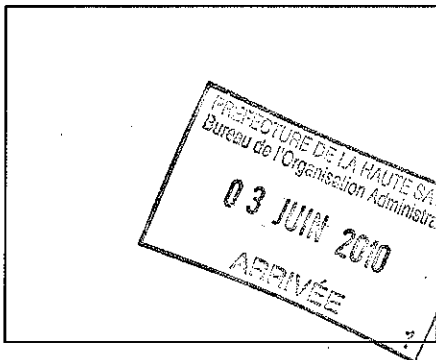
Une des actions est de communiquer en direction de l'ensemble des habitants sur les transports en communs existants sur le territoire. Une plaquette présentant les différents modes de transport sera faite par le SIGAL et insérée dans les bulletins municipaux, intercommunaux et mis à disposition de la population dans différents lieux du territoire (mairies, site web...).

Le budget prévisionnel de cette action s'élève à 3500€ et une subvention à hauteur de 40% peut être sollicitée auprès de la Région au titre de l'action 31.1 du CDDRA.

Vu le budget prévisionnel de l'action

Vu l'inscription de cette action dans le CDDRA de l'Albanais

Cadre réservé à la Préfecture :



ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Louis DUBOIS

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à engager l'action et à solliciter la subvention auprès de la région Rhône Alpes

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,
JC MARTIN.

